



D'accord : pas d'accord

JEAN-BAPTISTE BARONIAN

Les locutions « être d'accord », « demeurer d'accord », « se trouver d'accord » ou « tomber d'accord » sont très faciles à comprendre. Quand vous répondez « d'accord » à quelqu'un, ou quand vous dites que vous êtes d'accord *sur* quelque chose, ou *de* tout ce qu'il vous a confié, il n'y a ni équivoque, ni malentendu (selon le cher et irremplaçable André Goosse, être d'accord *avec* quelque chose est en l'occurrence, je le cite, « une préposition d'une correction douteuse »).

Cela signifie donc que vous y consentez, que vous en convenez. Une forme d'ellipse. Pas besoin de discours, de longues phrases, de dessins. Dans une discussion, « d'accord » a l'avantage d'être extrêmement simple et direct.

D'accord ?

Encore que ces dernières années, on entende de plus en plus souvent des « d'accord », sans que ceux qui ont recours à cette façon banale de parler traduisent un consentement mutuel, une union d'esprit, une conformité de volontés, de sentiments, une adhésion.

Je prends pour exemple (un exemple parmi d'innombrables autres) une célèbre émission de la télévision hexagonale (et diffusée également sur la RTBF), dans laquelle des gens de tout horizon apportent des objets plus ou moins anciens, les font estimer par des experts, puis les proposent à des acheteurs – antiquaires, brocanteurs, marchands d'art ou collectionneurs –, qui, à tour de rôle, font des enchères et des surenchères, jusqu'à ce que l'un d'entre eux rafle la mise.

Ces acheteurs sont assez copains-copains. Ils échangent de menues réflexions, racontent des petites blagues, qui sont en général des *private jokes* inintelligibles pour le commun des spectateurs, rigolent, s'esclaffent, et tout se passe dans une bonne humeur de pacotille, vu qu'ils ont tous une seule idée en tête : acquérir à un bon prix les objets en question au détriment d'un de leurs confères. Une foire d'empoigne des plus polies, où le savoir-vivre se dispute au savoir-faire.

C'est une femme, une certaine SD, un tantinet distante et dédaigneuse, qui accueille les vendeurs. Elle demande à chacun de se présenter : leur prénom, la localité d'où ils viennent, ce qu'ils font ou ce qu'ils ont fait dans la vie, leurs marottes, la raison pour laquelle ils souhaitent se séparer de leurs bijoux de famille, vrais de vrai et vrais faux confondus – des tableaux, des gravures, des vases, des couverts en argent, des horloges, des commodes, des chaises, des plaques émaillées publicitaires, des affiches de cirque, des vieux jouets, des figurines de Tintin ou de Star Wars... Ou ce qui en tient lieu. Tantôt une perle rare, tantôt une bricole. Peu importe.

Je prends un vendeur au hasard : un jeune homme blond de haute taille, genre échalas, plutôt beau gosse, des boucles serties d'un minuscule diamant aux oreilles, les bras nus *forcément* tatoués, chemise type Lacoste bleu marine, jeans délavés Levi's, baskets Adidas rouges.

D'une voix de stentor, il dit qu'il se prénomme Jean-Charles, qu'il est âgé de vingt-quatre ans et qu'il habite dans un village près de Carcassonne.

La présentatrice intervient alors et s'écrit :

– D'accord !

Jean-Charles dit ensuite qu'il est apprenti pâtissier et qu'il travaille dans un restaurant réputé (qu'on lui a bien interdit de nommer avant l'émission) au cœur de Carcassonne.

– D'accord, riposte la présentatrice en approuvant d'un hochement de la tête, sans donner l'impression de l'être pour un sou.

Jean-Charles poursuit. Il prétend que la carafe de cristal qu'il a apportée à l'émission pour « conclure une bonne affaire » a appartenu à sa grand-mère maternelle, qu'il l'a toujours vue chez elle depuis sa plus tendre enfance et qu'il l'a reçue en héritage. Il ajoute du bout des lèvres, comme s'il en avait honte, que la carafe jure avec son mobilier.

Derechef, on entend un « d'accord » dans la bouche de la présentatrice, qui a l'air sûre et certaine de ce qu'elle avance. Comment sait-elle que la carafe jure avec le mobilier de Jean-Charles ?

D'autres « d'accord » suivront.

Qu'est-ce que cela vient faire ? Pourquoi la présentatrice doit-elle dire et répéter à l'envi qu'elle est d'accord sur le fait que l'échalas se prénomme Jean-Charles, qu'il a vingt-quatre ans, qu'il est originaire d'un village à proximité de Carcassonne, qu'il est apprenti pâtissier, qu'il... ?

Que se passerait-il si elle rétorquait qu'elle n'était pas d'accord ? Si elle mettait en doute les propos de son interlocuteur, échalas ou barbon, jeunette ou mémé, avec ou sans boucles d'oreille, tatouage ou pas ? Si elle contestait l'avis de l'expert, qui a examiné la carafe de cristal et a considéré qu'il s'agissait d'un authentique Baccarat ?

Ah, oui, il faut que je n'accable pas trop cette diva du petit écran au sourire cosmétique, tous les acheteurs potentiels disent et répètent, eux aussi, à tort et à travers qu'ils sont d'accord, chaque fois qu'un vendeur leur énonce un détail de son pedigree.

– Je m'appelle Jean-Charles. Que celui qui est d'accord me lance la première enchère.

Copyright © 2022 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cet impromptu :

Jean-Baptiste Baronian, *D'accord : pas d'accord* [en ligne], Impromptu #6 (15 janv. 2022), Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2022. Disponible sur : <www.arlfb.be>